

Communiqué de presse 17 octobre 2025

Accord Temu / La Poste : Défendons le service public postal face aux dérives des plateformes !

La direction de La Poste vient d'annoncer un accord avec la plateforme chinoise Temu, géant du commerce en ligne ultra low-cost. Officiellement, il s'agirait de « développer l'activité colis » et de « mieux répondre aux besoins des clients ».

En réalité, c'est un nouvel épisode de la marchandisation du service public postal, au profit de multinationales, au détriment des salariés et des usagers.

Temu : l'emblème d'un commerce sans règle !

Temu, c'est : une plateforme d'e-commerce qui inonde l'Europe de produits à bas prix fabriqués dans des conditions sociales et environnementales opaques.

Un modèle basé sur le dumping fiscal et social, la concurrence déloyale et la surconsommation jetable. Un système qui contourne les droits de douane et détruit le commerce local ainsi que des milliers d'emplois industriels.

En choisissant un partenariat à Temu, **les dirigeants de La Poste font bien plus qu'un choix logistique : ils participent à un choix de société**. Or, les questions fondamentales que soulève ce partenariat – sur l'emploi, le modèle de production, la souveraineté économique, la transition écologique ou encore la place du service public – n'ont jamais été posées, ni débattues, avant sa signature.

En s'associant à Temu, symbole du commerce en ligne low-cost et du dumping social, La Poste tourne le dos à ses grands discours sur la RSE et sur son "impact positif". Les actes contredisent les beaux engagements.

Toujours plus de profits, toujours moins de moyens !

Avec cet accord, les volumes de colis vont exploser. Et qui va en payer le prix ? Les postières et postiers du Groupe ! Des tournées toujours plus lourdes et plus longues. Des cadences qui explosent, au mépris de la santé et de la sécurité. Aucune garantie d'embauches, alors que les effectifs fondent. Des salaires qui stagnent malgré l'augmentation de la charge de travail. Pendant ce temps, Temu engrange les profits... et La Poste se détourne toujours plus des missions de service public pour devenir le livreur des plateformes mondialisées.

Cet accord symbolise la soumission du service public aux intérêts privés, la généralisation du dumping social et environnemental, l'intensification du travail sans reconnaissance ni moyens, l'abandon de toute ambition de service public postal de qualité !

Cette situation impose que l'activité du colis soit encadrée au regard du dumping social imposé aux différents acteurs concernés mais aussi compte-tenu de la diversité des tarifs. Il y a besoin d'uniformiser par le haut, de construire les complémentarités et les droits et garanties des salariés concernés qu'ils soient en logistique, acheminement ou à la distribution que ce soit sur le territoire national ou à l'international.

La CGT-FAPT exige :

- La transparence totale sur le contenu de l'accord Temu et ses conséquences sociales.
- Des embauches massives, des revalorisations salariales et des moyens supplémentaires pour faire face à l'augmentation des flux.
- La conditionnalité stricte de tout partenariat au respect des normes sociales, environnementales et fiscales.
- Une réorientation stratégique de La Poste vers ses missions de service public, et non vers les profits des géants du e-commerce.
- La CGT revendique un service public qui intègre toutes les activités des colis, du traitement et de la livraison, jusqu'à 31,5 kg,

Du 24 au 27 novembre 2025 : faisons entendre notre voix !

Les choix stratégiques de La Poste ne sont pas une fatalité. Du 24 au 27 novembre 2025, les postières et postiers éliront leurs représentants au Conseil d'administration.

Chaque voix pour la CGT-FAPT sera une voix pour : remettre les missions de service public au cœur du projet de La Poste, défendre l'emploi, les salaires et les conditions de travail, imposer une autre logique : celle du progrès social, de l'égalité et de l'intérêt général.

ENSEMBLE, REFUSONS QUE LA POSTE DEVIENNE LE LIVREUR DES GÉANTS DU DUMPING !

Faisons du vote CGT Fapt un acte de résistance et de construction d'un autre avenir pour notre entreprise et proposons l'adhésion à la CGT Fapt pour construire le rapport de force. Plus nombreux et plus forts !

Alors que la Peak-période va débuter, la CGT Fapt appelle les postières et postiers, de Chronopost, Viapost, DPD, La Poste SA, ainsi que l'ensemble des salariés qui travaillent dans l'activité du colis à se réunir, débattre et construire la mobilisation, pour que ce ne soient pas encore les travailleurs qui paient les choix de la direction et de la stratégie financière du groupe.



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

